

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:165484-2011:TEXT:FR:HTML>

**F-Paris: Travaux de construction de prisons  
2011/S 101-165484**

**AVIS DE MARCHÉ**

**Travaux**

**SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR**

**I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT**

APIJ

agence publique pour l'immobilier de la justice, 30 rue Chateau des Rentiers

Attn: Yohan Ohlund

75013 Paris

FRANCE

Courrier électronique (e-mail): [yohan.ohlund@justice.fr](mailto:yohan.ohlund@justice.fr)

Fax +33 153948920

**Adresse(s) internet**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur <http://www.apij.justice.fr>

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:** Point(s) de contact susmentionné(s)

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:** Point(s) de contact susmentionné(s)

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:** Point(s) de contact susmentionné(s)

**I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S)**

Organisme de droit public

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs Non

**SECTION II: OBJET DU MARCHÉ**

**II.1) DESCRIPTION**

**II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur**

Conception-réalisation et aménagement du centre de détention de Polynésie française.

**II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services**

Travaux

Conception et exécution

Lieu principal d'exécution domaine de Tatutu, 98727 Papeari (Polynésie française), FRANCE.

**II.1.3) L'avis implique**

Un marché public

**II.1.4) Informations sur l'accord-cadre**

**II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats**

Conception et réalisation d'un nouveau centre de détention de 410 places, d'une surface hors oeuvre nette estimée à environ 24000m<sup>2</sup> SHON.

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

45216113, 71000000

II.1.7) **Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Oui

II.1.8) **Division en lots**

Non

II.1.9) **Des variantes seront prises en considération**

Non

II.2) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale**

Conception et réalisation d'un nouveau centre de détention de 410 places, d'une surface hors oeuvre nette estimée à environ 24000m<sup>2</sup>, sur un terrain d'environ 10ha.

Le marché comprend: les études d'avant-projet sommaire, d'avant-projet définitif, de projet et d'exécution, la réalisation des travaux et des aménagements (mobilier, signalétique et aménagements extérieurs) de l'opération.

II.2.2) **Options**

II.3) **DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION**

Durée en mois: 48 (à compter de la date d'attribution du contrat)

**SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

III.1) **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés**

Une retenue de garantie de 5 %, en application des articles 101 à 103 du code des marchés publics, sera opérée sur le montant du marché. Une garantie à première demande pourra lui être substituée.

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Le financement est assuré sur les crédits budgétaires de l'apij. Le délai global de paiement est fixé à 30j. Les prestations ouvrent droit à des acomptes. Une avance sera versée au titulaire dans les conditions prévues par l'article 87-i et II du code des marchés publics.

III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

Groupement conjoint composé au minimum:

— d'une entreprise générale ou d'un sous-groupement conjoint d'entreprises. Cette entreprise, ou le mandataire de ce sous-groupement d'entreprises, sera mandataire du groupement de conception-réalisation et sera solidaire de ses membres,

— d'un architecte inscrit à l'ordre des architectes (ou équivalent, pour les candidats non établis en France),

— le groupement devra disposer des compétences d'ingénierie technique tous Corps d'État.

Une entreprise pourra être membre de plusieurs groupements à condition qu'elle ne soit pas mandataire d'un autre groupement.

III.1.4) **L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières**

Oui

Marché soumis aux dispositions de l'article 2 de la loi n087-432 du 22.6.1987 modifiée, relative au service public pénitentiaire.

III.2) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: 1. Une lettre de candidature datée et signée par le candidat présentant les membres du groupement et l'habilitation du mandataire commun par ses co-traitants;

2. Une déclaration sur l'honneur, dûment renseignée, datée et signée par le candidat, en application de l'article 44 du code des marchés publics, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du dit code;

3. Si le(s) candidat(s) est en redressement judiciaire, au sens de l'article L.620-1 du code de commerce, ou est admis à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

NB - les pièces accompagnant le dossier de candidature rédigées en langue étrangère seront acceptées si elles sont accompagnées d'une traduction en langue française certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Les renseignements demandés aux 1) et 2) ci-dessus peuvent être remplacés par le formulaire DC1: "lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible sur le site internet: "<http://www.minefe.gouv.fr>", "Formulaires", "Marchés publics", "Formulaires nationaux non obligatoires", "Déclaration du candidat".

**III.2.2) Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Chaque membre du groupement fournira une déclaration concernant le chiffre d'affaires des 3 dernières années.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) 80 000 000 EUR (HT) de chiffre d'affaires annuel minimum pour le groupement.

Les capacités financières des groupements seront notamment appréciées au regard de la cohérence des chiffres d'affaires de chacun de leurs membres par rapport aux caractéristiques du projet. Le mandataire du groupement devra disposer d'un chiffre d'affaires annuel d'au moins 50 000 000 EUR (HT) de manière à pouvoir assumer les conséquences de sa solidarité en cas de défaillance de l'un de ses co-traitants.

**III.2.3) Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

En sus des compétences en conception et suivi d'exécution (une référence de l'inscription à l'ordre des architectes actuellement valide ou équivalent devra être fournie dans le dossier de candidature) et études techniques tous Corps d'État, le groupement devra également disposer des compétences suivantes, identifiées et réparties entre les co-traitants et/ou sous-traitants dans le dossier de candidature: sûreté/sécurité (surveillance, contrôle d'accès, détection et prévention de franchissement), aménagement et insertion paysagère, ingénierie environnementale, aménagement de cuisines et buanderies.

Chaque membre du groupement produira:

— une déclaration concernant les effectifs des 3 dernières années,

— la présentation de l'organisation de la société (moyens humains et matériels) avec CV des responsables des prestations de service et de direction des travaux. Sera précisée pour chaque phase du projet l'organisation humaine envisagée en métropole et Polynésie,

— de 3 à 5 références récentes (moins de 5 ans) significatives et appropriées à l'objet de la présente consultation, où à un objet d'importance et de complexité comparable, notamment sous climat tropical, en précisant pour chacune: le maître d'ouvrage (adresse et téléphone), la nature précise de la prestation réalisée, la localisation, la surface SHON, l'année de mise en service, le coût HT des travaux et les éventuelles spécificités de l'ouvrage (qualité environnementale...),

— pour le (ou les) architecte(s) et paysagiste(s) uniquement, les références présentées seront complétées de photographies et/ou illustrations des ouvrages réalisés ou en cours de réalisation. La compétence en aménagement et insertion paysagère pourra être assurée par l'architecte, références à l'appui.  
Pour le mandataire sera plus particulièrement analysée sa capacité à coordonner plusieurs entreprises dans le cadre de projet de taille et/ou complexité équivalente, au regard des éléments demandés dans le dossier de candidature.

III.2.4) **Marchés réservés**

Non

III.3) **CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**

III.3.1) **La prestation est réservée à une profession particulière**

III.3.2) **Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation**

**SECTION IV: PROCÉDURE**

IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**

IV.1.1) **Type de procédure**

Restreinte

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats: Garanties professionnelles, techniques et financières du groupement appréciées au regard des éléments demandés dans le présent avis.

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**

IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

IV.2.1) **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif

IV.2.2) **Une enchère électronique sera effectuée**

Non

IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur**

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires**

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

5.7.2011 - 17:00

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**

**SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

VI.1) **IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE**

Non

VI.2) **LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FOND COMMUNAUTAIRES**

Non

VI.3) **AUTRES INFORMATIONS**

Conditions de remise des candidatures:

Les candidatures seront rédigées en français et devront parvenir avant les dates et heures indiquées à:  
APIJ - service juridique et des marchés - 30 rue du Château des Rentiers - F-75013 Paris, FRANCE.

Elles devront être:

— soit déposées du lundi au vendredi, sauf jours fériés, au bureau 814, de 9:30 à 12:30 et de 14:00 à 17:00, contre récépissé,

— soit adressées par voie postale sous pli recommandé avec A.R ou "Chronopost",

— soit être transmises par voie électronique à l'adresse suivante: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.do>.

Les candidatures seront placées sous enveloppe cachetée portant la mention: "candidature pour la conception-réalisation du centre de détention de Polynésie française. Ne pas ouvrir".

Les candidats admis à remettre une offre devront produire: un avant-projet sommaire, accompagné de la définition des performances techniques de l'ouvrage, et de l'offre de prix pour l'ensemble du marché.

L'Équipe de conception (BET et architectes) devra être organisée de manière à ce que ses responsables puissent participer aisément à des réunions organisées à Paris et constituer en Polynésie une équipe opérationnelle parfaitement au fait du contexte et de la réglementation polynésienne.

Pour l'exécution du marché, le titulaire devra respecter les dispositions cumulatives du droit français et polynésien. Il sera demandé aux entreprises qui soumissionnent de s'engager à mener une action d'insertion de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

Le présent marché est soumis au code des marchés publics applicable en France métropolitaine.

La durée indiquée au point li.3 est prévisionnelle.

Chaque équipe ayant remis une offre complète et répondant au règlement de consultation se verra attribuer une prime égale à 260 000 EUR (HT). La prime comprend la réalisation d'une maquette virtuelle du projet.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut demander que soient prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs sous-traitants. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces sous-traitants en produisant les mêmes documents pour le sous-traitant que ceux requis pour les candidats.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 23.5.2011.

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Paris

7 rue de Jouy

75004 Paris

FRANCE

Courrier électronique (e-mail): [greffe.te-paris@juadmi.fr](mailto:greffe.te-paris@juadmi.fr)

Téléphone +33 144594400

internet: <http://www.ta-paris.juradm.fr>

Fax +33 144594646

VI.4.2) **Introduction des recours**

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

Greffe du Tribunal administratif de Paris

7 rue de Jouy

75004 Paris

FRANCE

Courrier électronique (e-mail): [greffe.te-paris@juadmi.fr](mailto:greffe.te-paris@juadmi.fr)

Téléphone +33 144594400

internet: <http://www.ta-paris.juradm.fr>

Fax +33 144594646

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:**  
23.5.2011